

Étude des crédits 2023-2024

Renseignements particuliers

Opposition officielle

Retraite Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Table des matières

#	QUESTIONS
11.	Ventilation complète des informations fournies par la Caisse de dépôt et de placements du Québec concernant le RRQ incluant les rendements, les rendements attendus et les proportions, investis dans chaque catégorie d'actif financier, pour l'année 2022-2023.
72.	État de situation quant à la mesure «Soutien aux enfants handicapés nécessitant des soins exceptionnels», incluant les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> a. nombre d'enfants admis; b. nombre d'enfants refusés; c. total des sommes versées.
104.	Nombre de demandes de retraite traitées : <ul style="list-style-type: none"> a) nombre d'ETC affairés à ces demandes.
105.	Nombre et type de régimes de retraite administrés par Retraite Québec (par la Régie des rentes du Québec) : <ul style="list-style-type: none"> a) À prestation déterminée; b) À cotisation fixe.
106.	Le coût total des envois postaux pour tout type de document, ventilé selon le type de document.
107.	Précisez le nombre d'enfants recevant le Soutien aux enfants, selon le rang de naissance, distinctement (1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e , 6 ^e et 7 ^e ou plus) pour 2022-2023.
174.	Veillez donner, par année depuis 2017, le nombre total de demandes d'allocation pour un enfant handicapé. De ce nombre, ventiler les demandes qui ont été refusées et donner le motif de refus.
175.	Veillez donner, par année depuis 2017, le nombre total de demandes d'allocation du supplément pour un enfant handicapé nécessitant des soins exceptionnels. De ce nombre, ventiler les demandes qui ont été refusées et donner le motif de refus.

TITRE 11 : Ventilation complète des informations fournies par la Caisse de dépôt et placement du Québec concernant le RRQ incluant les rendements, les rendements attendus et les proportions investies dans chaque catégorie d'actif financier.

Le tableau suivant présente la répartition cible des actifs du portefeuille de référence ainsi que les rendements réalisés au 31 décembre 2022.

Répartition cible des actifs et rendements réalisés du fonds du régime de base du Régime de rentes du Québec (RBRRQ)

	Poids au 31 décembre		Rendement au 31 décembre 2022			
	2022 %	2021 %	5 ans %		1 an %	
			Fonds	Indice de référence	Fonds	Indice de référence
Revenu fixe	21,0	20,0	0,6	-0,5	- 14,8	- 16,1
Immeubles	13,5	13,5	2,3	5,3	12,4	9,2
Infrastructures	10,25	8,75	9,8	7,2	11,5	0,8
Marchés boursiers	38,25	39,25	5,3	6,0	- 11,3	- 11,4
Placements privés	20,0	18,50	17,3	12,0	2,8	0,0
Produit de levier*	- 3,0	- 1,0	- 1,3	- 1,3	- 1,8	- 1,8
Total	100,0	100,0	6,7	5,9	- 3,9	- 6,4

* Représente le frais de financement sur l'année ou depuis l'instauration en 2021

En 2022, le rendement négatif des titres à revenu fixe s'explique par la hausse des taux obligataires.

TITRE 72 : État de situation quant à la mesure « Soutien aux enfants handicapés nécessitant des soins exceptionnels », incluant les éléments suivants :

- a. nombre d'enfants admis ;**
- b. nombre d'enfants refusés ;**
- c. total des sommes versées.**

Supplément pour enfants handicapés nécessitant des soins exceptionnels :

- a. nombre d'enfants admis (demandes acceptées) en 2022 : 774
- b. nombre d'enfants refusés (demandes refusées) en 2022 : 434
- c. total des sommes versées estimées en 2022 : 54,7 M\$

TITRE 104 : Nombre de demandes de retraite traitées :
a) nombre d'ETC affairés à ces demandes.

Régime de rentes du Québec

	2022
Nombre de demandes de rente de retraite traitées	100 703
Nombre total d'agents qui ont traité la rente de retraite	32 agents

Régimes de retraite du secteur public

	2022
Nombre de demandes de rente de retraite traitées	25 150
Nombre total d'agents qui ont traité la rente de retraite	38 agents

TITRE 105 : Nombre et type de régimes de retraite administrés par Retraite Québec (par la Régie des rentes du Québec) :

- a) à prestation déterminée;
- b) à cotisation fixe.

Les statistiques de cette fiche concernent les régimes de retraite sous la surveillance de Retraite Québec en 2022. **À noter que Retraite Québec ne fait pas l'administration de ces régimes; elle les surveille.** Ce tableau regroupe les régimes actifs, en voie d'enregistrement, de transfert dans une autre législation, de terminaison, d'annulation et de fusion à un autre régime de retraite.

Régimes de retraite sous la surveillance de Retraite Québec

Au 31 décembre	Ensemble des régimes	Régimes à prestations déterminées ⁽¹⁾	Régimes à cotisation déterminée ⁽¹⁾	Régimes inter-entreprises ⁽²⁾	Régimes de retraite simplifiés	Régimes volontaires d'épargne-retraite
2022	866	486	150	210	11	9

⁽¹⁾ Excluant les régimes interentreprises.

⁽²⁾ Régimes ayant plus d'un employeur partie au régime. Inclus les 8 régimes interentreprises à cotisations négociées, visés par la *Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite relativement au financement et à la restructuration de certains régimes de retraite interentreprises* adoptée le 2 avril 2015.

TITRE 106 : Le coût total des envois postaux pour tout type de document, ventilé selon le type de document.

Le coût total des envois postaux est présenté dans le tableau ci-dessous par année financière, ventilé selon les mandats de Retraite Québec.

Mandat	2022
Documents relatifs au Régime de rentes du Québec	4 464 604,93 \$
Documents relatifs aux Régimes de retraite du secteur public	1 843 305,12 \$
Documents relatifs à la mesure de l'Allocation famille	1 522 033,96 \$
Documents relatifs aux Régimes complémentaires de retraite	5 985,00 \$
Total	7 835 929,01 \$

TITRE 107 : Précisez le nombre d'enfants recevant le Soutien aux enfants, selon le rang de naissance, distinctement (1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e et 7^e ou plus) pour 2022-2023.

Ci-dessous, le nombre d'enfants recevant l'Allocation famille (AF) selon le rang de naissance pour l'année 2021.

Enfants bénéficiaires AF selon leur rang dans la famille

Rang dans la famille	2021 ¹	
	Nombre d'enfants	% d'enfants
1	844 123	54,8 %
2	499 284	32,4 %
3	148 474	9,6 %
4	36 027	2,3 %
5	8 502	0,6%
6	2 686	0,2 %
7 ou plus	1 719	0,1 %
Total	1 540 815	100,0 %

¹ Les données pour l'année 2022 ne sont pas encore disponibles.

TITRE 174 : Veuillez donner, par année depuis 2017, le nombre total de demandes d'allocation pour un enfant handicapé. De ce nombre, ventiler les demandes qui ont été refusées et donner le motif de refus.

Tableau 1 : Nombre de demandes reçues et refusées par année de réception (au 31 décembre)

Année	Nombre de demandes reçues	Nombre de demandes refusées	Répartition des demandes refusées selon le motif de refus (code)								
			08	10	40	50	60	80	90	95	n/a
2022	6 431	1 196	0 %	61 %	0 %	5 %	0 %	7 %	2 %	6 %	18 %

La somme des pourcentages peut être différente de 100 % en raison des arrondis.

Pour l'année 2022, le taux de refus toutes catégories confondues n'est pas représentatif puisque certains dossiers sont encore à l'étude.

Description des motifs de refus de la décision rendue par le médecin sur l'admissibilité de l'enfant au SEH :

08 : Ortho - En lien avec le multilinguisme.

10 : Limitations dans la réalisation des habitudes de vie non rencontrées

40 : Durée prévisible inférieure à un an.

50 : Durée prévisible de moins d'un an avec les traitements en cours

60 : Vu âge/activité, l'enfant n'est pas assez limité.

80 : Document ne permet pas de statuer de l'importance du handicap.

90 : L'investigation n'est pas terminée.

95 : Ortho - Durée prévisible de moins d'un an avec les traitements en cours

n/a : Refus administratif ou les documents reçus sont incomplets (décision non médicale)

TITRE 175 : Veuillez donner, par année depuis 2017, le nombre total de demandes d'allocation du supplément pour un enfant handicapé nécessitant des soins exceptionnels. De ce nombre, ventiler les demandes qui ont été refusées et donner le motif de refus.

Tableau 1 : Nombre de demandes reçues et refusées par année de réception (au 31 décembre)

Année	Nombre de demandes reçues	Nombre de demandes refusées	Répartition des demandes refusées selon le motif de refus (code)								
			15	16	27	29	37	70	71	72	Autres motifs
2022	1 089	434	74 %	12 %	1 %	4 %	4 %	1 %	1 %	1 %	3 %

La somme des pourcentages peut être différente de 100 % en raison des arrondis.

Pour l'année 2022, le taux de refus toutes catégories confondues n'est pas représentatif puisque certains dossiers sont encore à l'étude.

Le tableau 1 présente les motifs qui représentent au moins 1,0% des refus. Les demandes refusées pour les autres motifs sont regroupées dans la catégorie du même nom.

Description des motifs de refus de la décision rendue sur l'admissibilité de l'enfant au SEHNSE :

11 : Déficiences physiques - non admissible

13 : Fonctions mentales - non admissible

15 : Déficiences physiques ou troubles des fonctions mentales, 4 ans et plus – Degré de sévérité des limitations ne correspondent pas aux critères

16 : Déficiences physiques ou troubles des fonctions mentales, 2 à 4 ans – Degré de sévérité des limitations ne correspondent pas aux critères

20 : Refus de recevoir SEHNSE

21 : Enfant placé

22 : Plus de 18 ans

23 : Renseignements additionnels non reçus

25 : Indemnité SAAQ - non admissible

26 : Indemnité IVAC - non admissible

27 : Âge requis 2 ans - déficiences

28 : Âge requis 4 ans - trouble désigné des fonctions mentales

29 : Non admissible - Supplément pour enfant handicapé

36 : Soins complexes, mais durée inférieure à un an

37 : Soins non reconnus au programme

38 : Soins complexes non administrés à domicile

55 : Durée prévisible de moins d'un an avec les traitements en cours

70 : Situation A - amélioration des limitations

71 : Situation B - soins cessés enfant - 6 ans ou trachéo

72 : Situation B - soins cessés enfant + 6 ans pas de situation A

85 : Info insuffisante pour établir admissibilité

96 : Évaluation non terminée